

POSTULAT

Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public

Si les priorités politiques de la précédente législature étaient notamment la sécurité, la petite enfance, le logement ou les infrastructures sportives et culturelles, force est de constater que la requalification de l'espace public ne semblait malheureusement que marginalement en faire partie. L'objectif du présent postulat est donc de remettre l'espace public au cœur de l'agenda politique, afin d'offrir une plus-value à l'ensemble des lausannoises et des lausannois en ces années de grands projets et d'importantes densifications.

L'espace public, soit l'ensemble des espaces ouverts accessibles au public, constitue un lieu essentiel de rencontre, de convivialité et de socialisation. Si sa vocation se doit d'être différenciée en fonction du contexte dans lequel il se trouve, la qualité de l'espace public impacte indiscutablement la qualité de vie des habitants et des usagers de la ville.

Lausanne peut aujourd'hui être fière de ses grands parcs urbains et a également la chance de posséder un réseau dense de parcs de quartier. Il est par contre plus difficile de s'enthousiasmer devant la plupart des places lausannoises ou devant bon nombre de ses rues. En effet, de très nombreux espaces publics sont aujourd'hui confisqués à la population par la voiture et n'offrent que peu de place à la rencontre, à la convivialité et à la socialisation.

Si la révision en cours du Plan directeur communal (PDCom, version pour examen préalable, novembre 2014) semble en prendre conscience et mentionne comme mesures « *requalifier les espaces publics majeurs* » et « *aménager des espaces publics propices à une vie de quartier* » pour le centre-ville ou « *revaloriser l'espace public et les espaces collectifs privilégiant le lien social* » pour les quartiers, il est désormais temps de faire un pas de plus et de passer à l'action.

Les places et plus généralement l'espace public ont une fonction essentielle dans la cité. En plus de la qualité de vie qu'ils peuvent apporter aux habitants et usagers de la ville, des espaces publics de qualité peuvent représenter aussi un attrait important pour les touristes et les entreprises. Bon nombre de villes suisses et européennes l'ont compris, les places ou espaces publics faisant directement partie de leur identité et même de leurs principaux attraits. Un des enjeux est également de doter les centralités de quartier d'espaces publics de qualité, car en raison de leur diversité programmatique, elles sont les cœurs de vie des quartiers et des lieux majeurs de socialisation.

A titre d'exemple, si certaines importantes places lausannoises resteront essentiellement dévolues aux circulations (Place Saint-François, Place Bel-Air, Place Chauderon, etc.), d'autres possèdent un important potentiel de requalification, soit notamment, pour les plus symboliques et qui ont fait l'objet de récentes discussions au Conseil communal :

- Place de la Riponne : actuellement, 30% de la surface de la place est occupée par la voiture, essentiellement des espaces consacrés aux circulations. Cette place mériterait d'être entièrement repensée, notamment par une restructuration des accès au parking. Durant la dernière législature, la Municipalité a pris quelques mesures pour améliorer la situation, mais une intervention plus conséquente est souhaitée, comme en témoigne plusieurs objets déposés au Conseil communal, notamment le postulat de Mme Zuercher « *Pour un réaménagement de la Place de la Riponne* » (9 juin 2009) ou le récent postulat de M. Mivelaz « *Pour une grenette solaire à la Place de la Riponne* » (19 janvier 2016).
- Place du Tunnel : cette place est aujourd'hui un parking (100 places voitures et nombreuses places 2 roues motorisés) entouré et traversé par des voies de circulation. Avec son

arborisation majestueuse et la qualité du bâti qui l'entoure, elle recèle pourtant un potentiel extraordinaire. Suite à la motion de M. Junod « *Pour un réaménagement de la place du Tunnel* », renvoyée à la Municipalité le 4 mai 1999, la Ville de Lausanne étudie depuis 2007 le réaménagement de la place du Tunnel. Le préavis 2016/08 « *Réalisation d'aménagements provisoires sur la place du Tunnel. Création d'une place de quartier sur l'ancienne gare routière des Transports publics lausannois* » ne prévoit pourtant que des aménagements transitoires (place de quartier d'environ 1'000 m²), les réaménagements définitifs ayant été reportés au-delà de 2023.

- Place Centrale : cette place a actuellement un rôle de parking en plein air (45 places voitures et nombreuses places 2 roues motorisés), ce qui est regrettable au vu de sa position centrale et de son arborisation généreuse qui en font un lieu idéal pour aménager une belle place publique au cœur de la ville commerçante. Le postulat de Mme Velasco « *Pour une Place Centrale conviviale et accueillante* », demandant une requalification si possible dès la fin des travaux de réalisation du tram t1, a d'ailleurs été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016.
- Place du Château : cette place est aujourd'hui presque intégralement consacrée à du stationnement automobile (55 places), ce qui péjore la mise en valeur du patrimoine bâti qui l'entoure. Dans le cadre de la discussion de la réponse à l'interpellation de M. Beaud « *Quelle Place du Château en 2018 ?* », le Conseil communal a accepté le 10 mai 2016 une résolution demandant qu'un contact soit pris avec le Canton en vue d'une requalification de la place.

Ces exemples montrent que si les ambitions peuvent exister à un moment donné, elles semblent souvent vite s'essouffler. Les discussions autour de la Place du Tunnel l'illustrent à merveille, une motion ayant été renvoyée à la Municipalité en 1999, la requalification de la Place ayant été annoncée en 2007, puis successivement reportée, pour apprendre finalement qu'elle n'aura pas lieu avant 2023... dans le meilleur des cas 15 ans après l'abandon de la gare routière. Dans un autre registre, le projet de nouvelle Place de la Gare peut aujourd'hui également interpeller, une importante communication étant menée actuellement sur le projet retenu... qui ne se réalisera pourtant que vers 2025.

Au delà de ces grandes places symboliques, il ne faut pas oublier également l'importance des nombreux espaces publics plus ordinaires, dans des territoires qui sont peut-être moins sur le devant de la scène et un peu à l'écart des projets d'axes forts de transports publics ou des tout grands projets urbanistiques (ex : Place du Nord, Sévelin, Av. Vinet, etc.).

Au vu de ce qui précède, il est aujourd'hui souhaitable que la Ville de Lausanne prenne un peu de recul par rapport à ses espaces publics et élabore une véritable stratégie de requalification. Cette stratégie pourrait notamment comporter une identification des principaux espaces publics à requalifier, une priorisation, une planification temporelle et financière, etc. De plus, l'espace public concernant le plus grand nombre, cette stratégie devrait être élaborée de façon participative, d'une part en concertation avec les différents acteurs locaux et d'autre part en impliquant l'ensemble des services communaux concernés. Enfin, cette stratégie pourrait aussi comprendre quelques espaces privés à usage public qui recèlent un potentiel particulier de requalification, en coordination avec les propriétaires concernés (ex : Place des Bergières).

Par ce postulat, nous demandons donc à la Municipalité d'étudier l'opportunité de se doter d'une véritable stratégie de requalification de l'espace public, notamment pour les places citées précédemment.

Lausanne, le 31 août 2016

Valéry Beaud, Les Verts

